Trophées des femmes de l'artisanat, quatre lauréates

jeudi 9 juillet 2015, par lpe

Organisé pour la 10e année consécutive par la CMA avec le soutien de l'Etat, de la Mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité et en partenariat avec le Crédit Mutuel, ce concours a pour objectifs d'encourager les initiatives d'entrepreneuriat au féminin et de prouver que la femme a toute sa place dans l'artisanat.
Trois prix récompensent trois femmes chefs d'entreprises installées depuis moins de cinq ans et plus d'une année.
Elles sont mises à l'honneur lors d'une cérémonie et reçoivent à cette occasion, un diplôme de l'artisanat, un objet trophée réalisé par un artisan d'art et un chèque d'un montant de 300 €, 500 € ou 1200 €.
Contexte économique oblige, les femmes sont de plus en plus actives notamment dans l'artisanat. Nombreuses sont celles qui créent leur propre entreprise. Malgré cela, à l'heure de la parité, il est essentiel de promouvoir l'entrepreneuriat auprès des femmes, d'ouvrir davantage les entreprises artisanales aux jeunes filles notamment dans des métiers dits « masculins » et de sensibiliser les artisans aux atouts que peuvent représenter les femmes pour leur entreprise.

Qui sont les candidates au « Trophée des femmes de l'Artisanat » ?
Les femmes chefs d'entreprises artisanales depuis moins de 5 ans et inscrites au répertoire des métiers depuis au moins un an dont le parcours professionnel, l'investissement personnel et le savoir-faire méritent d'être récompensés.

Quelques exemples de critères de sélection des chefs d'entreprises :
- Leur formation ne les prédisposait peut-être pas à être à la tête d'une entreprise artisanale et malgré tout elles ont franchi le pas
- Elles ont peut-être développé un concept spécifique au sein de leur entreprise
- Leur esprit d'initiative, d'innovation a peut-être permis le développement rapide de leur entreprise
Elles ont des parcours, des passions et des projets différents mais toutes ont fait preuve de détermination et de courage lorsqu'elles ont pris la décision de créer leur entreprise parfois dans des domaines dans lesquels elles n'étaient pas attendues.

La CMA et ses partenaires ont souhaité les récompenser pour leur parcours diplômant, pour la construction de leur entreprise, pour leur préoccupation environnementale et leur esprit artistique.

1er prix – 1200 € - Katy Randriant – Fressi'Mouss – Fabrication de savons naturels au lait de chèvre et miel à Fressines. Titulaire d'un BTS assistante de gestion PME-PMI, Katy Randriant a occupé des fonctions d'assistante administrative dans différents secteurs d'activité. En mai 2014, elle crée son activité de fabrication de savons naturels en tant qu'auto-entrepreneur. Elle propose des savons saponifiés à froid, une méthode ancestrale et un procédé très peu consommateur d'énergie et sans rejet pour l'environnement. Katy Randriant crée les recettes, fabrique, conditionne, vend et fait la promotion de ses produits. Son entreprise remplit toutes les obligations exigées par la réglementation. Ses projets : ouvrir

sa savonnerie, faire de la pédagogie et développer sa gamme.

2e prix – 500 € - Marina Marillaud – « Bi'eau pressing » – pressing/blanchisserie à Bressuire. Titulaire d'un Bac littéraire, Bac pro commerce, BTS secrétariat trilingue et après une formation en comptabilité/gestion et une formation pressing, Marina Marillaud reprend une entreprise de pressing/blanchisserie en janvier 2014. Elle se démarque des autres services du même type grâce à l'utilisation d'un procédé écologique unique sur Bressuire et sans danger pour l'humain et l'environnement. Son activité repose sur un service à une clientèle variée de particuliers, associations, entreprises et un contrat avec la SNCF et La Poste. Ses projets : développer un autre atelier de production pour proposer un CDI à sa salariée actuellement en CDD et créer d'autres emplois.

3e prix – 300 € - Evelyne Guillot – « Cadres de l'atelier » - encadrement d'art à Bressuire. Titulaire d'un Bac D, diplômée « docteur en pharmacie », Evelyne Guillot, après avoir occupé différents postes en milieux hospitaliers, se passionne pour l'encadrement à la faveur d'une interruption d'activité. Elle se lance alors dans une reconversion professionnelle avec formation pour adulte et CAP d'encadreur d'art. En 2011, elle est prête pour créer son activité et ouvrir son atelier. Elle propose de l'encadrement sur mesure pour une clientèle de particuliers, d'entreprises, de collectivités et des musées. Ses projets : étendre sa clientèle (antiquaires, collectionneurs et décorateurs),nemménager dans un local plus grand pour proposer des cours d'encadrement et un espace exposition.

Prix « Coup de coeur » - Céline Pelé – « Podium by CC » - coiffure/esthétique à Châtillon sur Thouet. Titulaire d'un brevet professionnel de coiffure, cette jeune chef d'entreprise et maître d'apprentissage a reçu tous les conseils et l'accompagnement nécessaire de son tuteur et de ses collègues lorsqu'elle était apprentie. A son tour en tant que gérante de salon elle souhaite transmettre ses connaissances, son expérience aux jeunes qu'elle forme et en retire un enrichissement personnel. Céline Pelé s'implique dans leur formation par son écoute, sa présence, sa disponibilité mais aussi en organisant des entretiens individuels d'animation pour les aider dans leur communication avec la clientèle et leurs collègues.